



## PARTICIPATION AUX CONSEILS DE DISCIPLINE

Le conseil de discipline est une instance statuant sur un fait commis par un élève ou sur un comportement inadéquat dans le cadre de la vie scolaire.

L'enfant est convoqué avec ses parents. Le conseil est constitué du chef d'établissement, du professeur principal, du responsable de cycle, d'un ou 2 professeurs et d'un représentant de la vie scolaire.

Un membre de l'Apel est présent lors des conseils de discipline. Il écoute la famille, l'épaulé, la rassure pour appréhender au mieux ce moment délicat dans la scolarité d'un élève.

**Membres Apel investis dans la commission conseil de discipline :**

Isabelle Bourdin, Eléonore Gurgel, Claire Fonade, Miléna Jalil, Agnès Morez, Céline Callet, Philippe Bianco, Magali Vigier  
[apel.saintaugustin78@gmail.com](mailto:apel.saintaugustin78@gmail.com)

## LES CONFERENCES



En lien avec l'équipe éducative, l'Apel de Saint-Augustin organise des conférences, pour les parents le soir et sur le temps scolaire pour les enfants.

Les thèmes sont proposés lors des Conseils d'Administration et l'Apel choisit ceux qui semblent les plus appropriés.

Ces conférences sont ouvertes aux établissements des alentours via le réseau des Apel. Elles sont généralement gratuites, une inscription est parfois nécessaire pour avoir un nombre indicatif de participants.

**Exemples de thèmes pour les parents :** Internet et réseaux sociaux ; Harcèlement ; Discipline positive ; L'adolescence : comment s'y préparer

**Exemple de thème pour les enfants, sur le temps scolaire :** Les addictions (4<sup>ème</sup>)

**Responsables Appel de la commission conférences :**

Céline Callet, Agnès Morez [apel.saintaugustin78@gmail.com](mailto:apel.saintaugustin78@gmail.com)